la\Vallée

la Droccoir

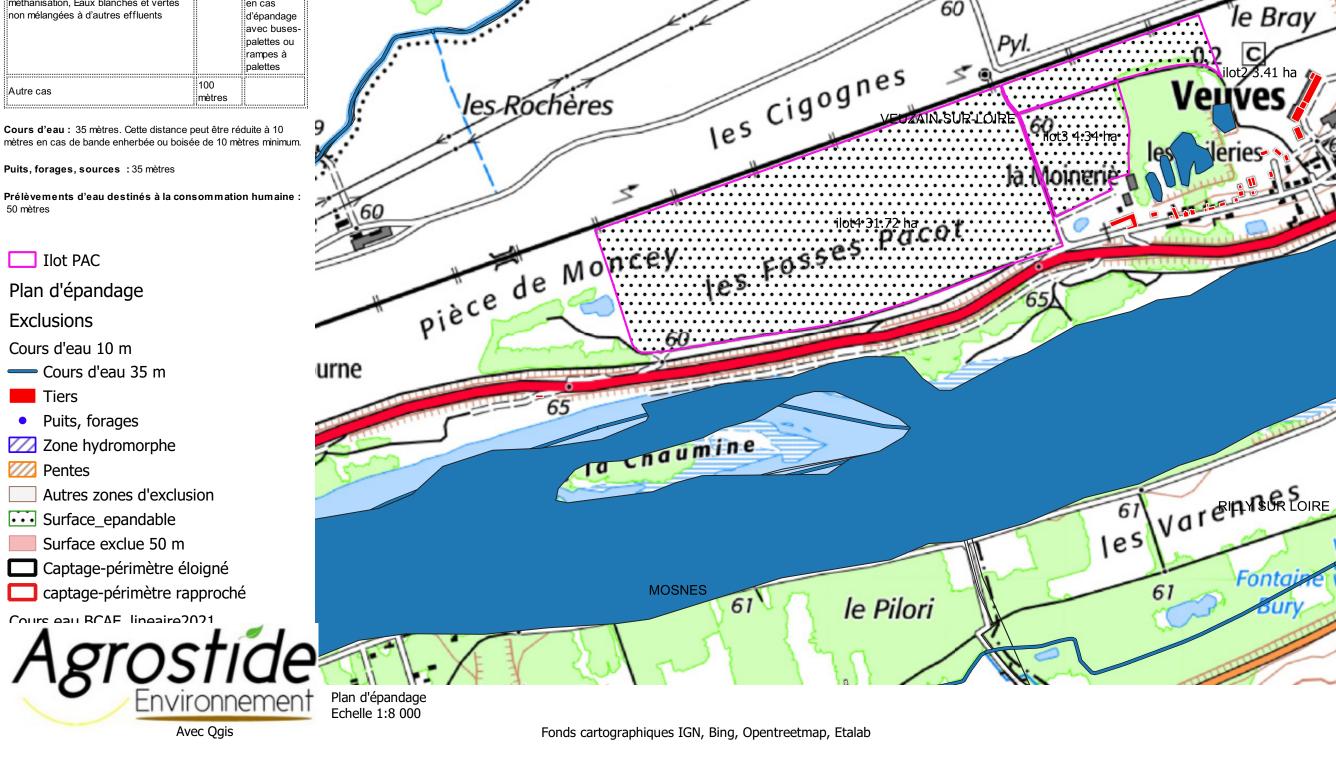
les Épinays

Nom_Exploitant	Date_MAJ	Effluents	
Turpin	2024-03-01	Fumier Volailles	

Distances d'interdiction d'épandage

Tiers	Distance	Cas particuliers
Composts	10 mètres	
Fumiers de bovins et de porcs compacts de plus de deux mois	15 mètres	
Autres fumiers, Lisiers et purins, Fientes à plus de 65% de matière sèche, Effluents traités anti-odeurs, Digestats de méthanisation, Eaux blanches et vertes non mélangées à d'autres effluents	50 mètres	15 mètres en cas d'injection directe dans le sol. 100 mètres en cas d'épandage avec busespalettes ou rampes à palettes
Autre cas	100 mètres	

mètres en cas de bande enherbée ou boisée de 10 mètres minimum.



les sablons

MONTEAUX